Ziglôbitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly -Côte d'Ivoire

Essai d'une approche nomothétique du psychomécanisme de la transgénèse de quelques lexies anglaises des Nouvelles Technologies

Patrice LE BI LE
Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC), Côte d'Ivoire
lebilepatrice@yahoo.com

Abstract: It is ascertained that the lexicon of the English language has been significantly extended and enriched with new lexical units as a result of the advent of Information Technologies. The evolution of those newly-coined lexical units seems to abide by a deterministic underlying principle. That principle is likely to help foresee how those new lexical units might evolve as time rolls by. Thus, this paper tries to account for that principle by resorting to a theoretical tool referred to as the Psychomechanism of Transgenesis. That theoretical tool is inspired by a sub-theory of Gustave Guillaume's Psychomechanics.
Keywords: IT, Psychomechanism, Transgenesis, emerging lexical unit, Psychomechanics.

Résumé : L'avènement des nouvelles technologies a favorisé l'expansion du répertoire lexical de la langue anglaise par la création d'un nombre important de lexies nouvelles. L'évolution de la vie de ces lexies semble obéir à un principe diachronique sous-jacent apparenté à une sorte de déterminisme permettant de prédire les étapes de la vie desdites unités lexicales. C'est de ce principe que le présent article tente de rendre compte en s'appuyant sur le psychomécanisme de la transgénèse, outil théorique inspiré de la Psychomécanique du langage de Gustave Guillaume.
Mots-clés : TIC, Psychomécanisme, Transgénèse, lexie émergente, Psychomécanique du langage.

Introduction

L'avènement des TIC semble avoir significativement fécondé les mécanismes de créations lexicales dans presque toutes les langues. Dans cette course à « l'invention lexicale », l'anglais semble occuper le peloton de tête d'autant plus que la plupart des technologies nouvelles qui sont à l'origine de ce foisonnement terminologique ont souvent pour berceau les milieux anglo-américains. L'observation de l'ontogenèse de ces lexies émergentes permet de constater qu'elles sont initialement créées, dans la majeure partie des cas, en tant que substantifs (*computer*, *e-mail*, *twitter*, *Google, facebook, mooc, etc.*). Dès leur promotion à l'existence, bon nombre d'entre elles se verbalisent par divers procédés lexico-morphologiques (to *computerize*, to *e-mail*, to *twitt*, to *Google, etc.*). Il s'en suit une opération d'adjectivation (*computational, e-mailing, twittering, googling*) donnant ainsi l'impression que ces lexies prennent successivement la forme des différentes parties du discours prédicatif, selon la métalangue de la psychomécanique du langage. Dans ces circonstances, serait-il possible de prévoir qu'elles intègrent par la suite la catégorie des parties du discours

transprédicatives en en traversant toutes les formes ? Si tel était le cas, serait-il possible d'établir un système de règles à même de prédire les stades d'évolution de la vie de ces lexies sans pour autant prévoir les formes qu'elles pourraient prendre ultérieurement ? Toutefois, ces lexies sont-elles toutes susceptibles d'évolution ? Telles sont les questions qui sous-tendent cet article dont la visée est de dégager une sorte de « nomothète de l'évolution » des lexies émergentes de l'anglais en convoquant le *Psychomécanisme de la transgénèse* comme outil d'analyse inspiré de la Théorie guillaumienne du langage. Pour y parvenir, le présent papier s'articule autour de trois axes de réflexion. Le premier met en évidence le cadre théorique et méthodologique de l'étude, présente le corpus à analyser après avoir élucidé quelques concepts opératoires. Ensuite, le second axe tente un essai de théorisation du psychomécanisme de la transgénèse. Et enfin, le dernier axe expose une analyse transgénétique des lexies constituant le corpus.

1. Prolégomènes à l'analyse des lexies émergentes de l'Anglais

Il s'agit ici d'amorcer une discussion liminaire portant sur le concept de lexie à travers quelques approches théoriques qui font de la question lexicale et de ses implications sémantiques leur centre d'intérêt. Ensuite, nous présentons le cadre théorique par l'entremise duquel l'on tentera d'expliquer le fait de langue étudié. Enfin, nous exposerons la méthodologie de construction du corpus et les critères de sélection des lexies qui le constitue.

1.1 Approches lexico-sémantiques des notions de « lexie » et de « mot »

Le concept de ***lexie*** renvoie au lexique, lequel évoque à son tour la notion de ***mot***. Mais, un ***mot*** est-il l'équivalent d'une ***lexie*** ? En d'autres termes, quel rapport y-a-t-il entre ces deux notions ? En effet, la réticence de bon nombre de théoriciens de la linguistique à l'égard du caractère supposé non-opératoire de la notion de ***mot*** est bien connue. Cet état de fait participerait de l'instabilité et de la fluctuation sémantique de cette notion. J. Lyons (1996, p.18) avance à ce sujet que «*a word is any sequence of letters which, in normal typographical practice, is bounded on either side by a space. This definition allows as it should, for variations* […] » ». Pour ce faire, il privilégie plutôt les concepts de « *lexeme* » et de « *form* ». Il en découle alors que

> lexemes as such, […] are abstract entities and do not have a form. They are associated with a set of one or more forms. […] The distinction of lexemes and forms is applicable, not only to words, but also to phrases. […] Roughly speaking, we can say that lexemes are the words and phrases that a dichotomy would list under a separate entry.
>
> (J. Lyons : 1996, pp.22-23)

Ainsi, il pourrait être inféré de ce qui précède que pour Lyons, un «*lexeme*» peut se réaliser en «*word-lexeme*» ou en «*phrasal lexeme*» tel qu'illustré par la figure ci-dessous :

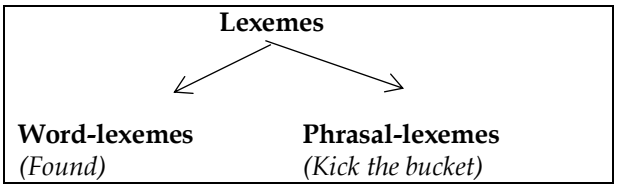

Fig 1 : Illustration du concept de « lexème » (Source : Adapté de Lyons : 1996, pp.23)

On retrouve également la même attitude de rejet de la notion de ***mot*** chez A. Polguère (2008, p.46) qui invite à considérer le concept de lexie comme l'unité d'étude de la lexicologie. Il avance alors qu'une lexie peut se réaliser en lexème ou en locution comme l'indique la figure ci-dessous :

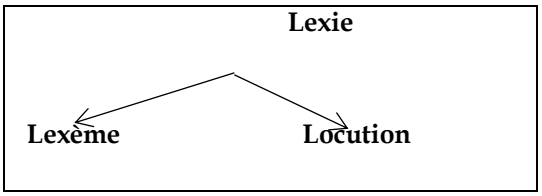

Fig 2 : Illustration de la notion de lexie chez Polguère

Le lexème peut donc se manifester en *mots-formes* ayant un sens commun. Mais ces mots-formes se différencient par leur flexion. Ainsi, pour A. Polguère,

> Or, parce que les locutions sont des syntagmes figés fonctionnant comme des touts lexicaux, elles tendent normalement à faire perdre aux éléments dont elles sont formellement constituées leur autonomie de fonctionnement dans la phrase. Il est ainsi souvent difficile, voire impossible, d'insérer des éléments dans un syntagme figé.
>
> (A. Polguère : 2008, p. 51),

Au fond, Lyons et Polguère rendent compte du même phénomène toutefois en utilisant des métalangues qui semblent quelque peu différentes, peut-être du fait qu'ils recourent à des langues différentes. Le schéma comparatif ci-dessous illustre bien cette similitude de vues.

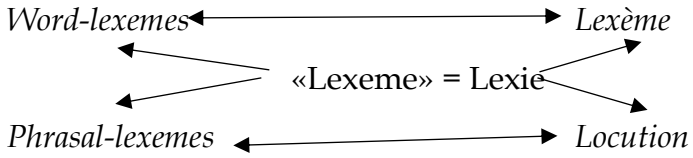

*Fig 3 : Schéma comparatif des notions de **lexeme** et de **lexie** chez Lyons et Polguère*

Le schéma montre que le terme «*lexeme*» utilisé par Lyons n'est rien d'autre que l'équivalent de *lexie* chez Polguère. Dès lors, on comprend que les variantes respectives de chaque notion sont également équivalentes. D'où *Word-lexeme* = lexème et *Phrasal-lexeme* = locution.

À l'opposé des linguistes qui ostracisent la notion de ***mot***, d'autres en font un usage qui autorise à lui reconnaître un caractère opératoire (Lehmann et Martin-Berthet, 2005 pp.1-4). Ainsi, tandis que Polguère (2008, p.45) érige la ***lexie*** en objet d'étude de la lexicologie, Lehmann et Martin-Berthet (2005, p. xiii) estiment plutôt que «la lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. » « L'unité du lexique est le mot. » (Idem, 2005 p.1) Ces deux approches de l'objet de la lexicologie pourraient fonder l'idée que ***lexie*** et ***mot*** partageraient des sèmes communs. Toutefois, l'existence de ces sèmes communs suffirait-elle à les admettre comme des synonymes ?

Par ailleurs, on pourrait faire remarquer que les parties du discours peuvent aussi être considérées comme des mots. C'est ce que tentent d'indiquer Lehmann et Martin-Berthet (2005 p.2) en avançant que « […] la tradition grammaticale reconnaît huit classes de mots, ou parties du discours […]. » C'est certainement autour de cette perception de la notion de ***mot*** en tant que partie du discours que s'est développée la *théorie du mot,* en général, et notamment la *théorie des parties du discours* en Psychomécanique du langage (Lowe, 2005 et 2009)[1].

Dans le présent travail, notre démarche consistera à rapprocher les deux notions que sont la ***lexie*** et le ***mot***, faisant ainsi abstraction des divergences des écoles de pensée qui, fondamentalement, semblent référer au même fait de langue.

1.2 Théorie, méthodologie et corpus

- *Cadre théorique*

L'article s'inscrit dans le cadre de la Psychomécanique du langage de Gustave Guillaume et en exploite particulièrement ce qu'il appelle la *Théorie du mot*. La théorie du mot comporte deux parties, ce qui implique que le mot se construit selon deux dynamiques, l'une externe et l'autre interne. Cette dynamique de construction est appelée *psychogénie*, d'où la *psychogénie externe* du mot et la *psychogénie interne* du mot. C'est de la psychogénie interne du mot que relève la *théorie des parties du discours*. Quant à la psychogénie externe du mot, elle étudie le mot en tant que mot, c'est-à-dire sans tenir compte de ce que le mot peut

[1] *La Théorie du mot à laquelle nous faisons allusion fut développée par Gustave Guillaume. Mais nous faisons allusion aux versions publiées sous la direction de Ronald Lowe par Les Presses de l'Université Laval.*

devenir dans la langue en se spécifiant (LLG[2], 2005 p.67). Dans ce travail, une place de choix sera accordée à la psychogénie interne du mot, c'est-à-dire à la théorie des parties du discours sans toutefois écarter définitivement l'autre versant de la théorie du mot.

Les deux versants sont analysables par l'outil théorique que constitue le tenseur binaire radical. Le choix de ces deux versants de la théorie guillaumienne pourrait se justifier par le fait que la réflexion menée ici met en évidence les concepts de parties du discours et de lexies : concepts dont pourrait aisément rendre compte la théorie du mot. Or, « *tous les mots de la langue, quelle que soit par ailleurs la partie du discours dont ils relèvent, sont construits de la même manière.* » (Lowe, 2007 p.174). C'est ce qui justifie l'une des visées de l'article tendant à rapprocher l'outil théorique qu'est le psychomécanisme de la transgénèse et la théorie des parties du discours.

Ainsi, pour bien appréhender la théorie du mot en général et en particulier celle des parties du discours, qui constitueront à leur tour le fondement du psychomécanisme de la transgénèse, il semble pertinent de présenter le tenseur binaire radical à l'effet de dégager la corrélation entre ces différents outils théoriques.

En effet, Guillaume part du principe que tous les sous-systèmes qui constituent le système de la langue résulteraient de la mise en œuvre de deux opérations de pensée ou psychomécanismes. Ces deux psychomécanismes décrivent des mouvements inverses. L'un allant du large à l'étroit et l'autre de l'étroit au large. C'est ce psychomécanisme qui informe tous les systèmes de la langue que Guillaume appelle *tenseur binaire radical*.

Il faut indiquer, en premier lieu, que la binarité de ce psychomécanisme tient au fait qu'il oppose deux opérations de pensée dont chacune correspond à un mouvement orienté qui tend vers un terme. La première opération part du général au particulier alors que la seconde part du particulier au général. En second lieu, on pourrait faire remarquer que le caractère radical ressortit au

> fait qu'il réunit en successivité et sans possibilité de récurrence, […] deux opérations qui sont au fondement […] de la pensée humaine, opérations sans l'existence desquelles ne saurait opérer ni la pensée commune constructrice du langage commun ou la pensée savante constructrice de la science. Enfin, c'est la présence, sous chacune des deux articulations – ou tensions – du psychomécanisme commun à tous les systèmes de la langue, de mouvements de pensée qui confèrent à ceux-ci et à ceux-là leur caractère essentiellement dynamique.
>
> (Lowe : 2007, pp.168-169)

[2] LLG = Leçons de Linguistique Générale de Gustave Guillaume

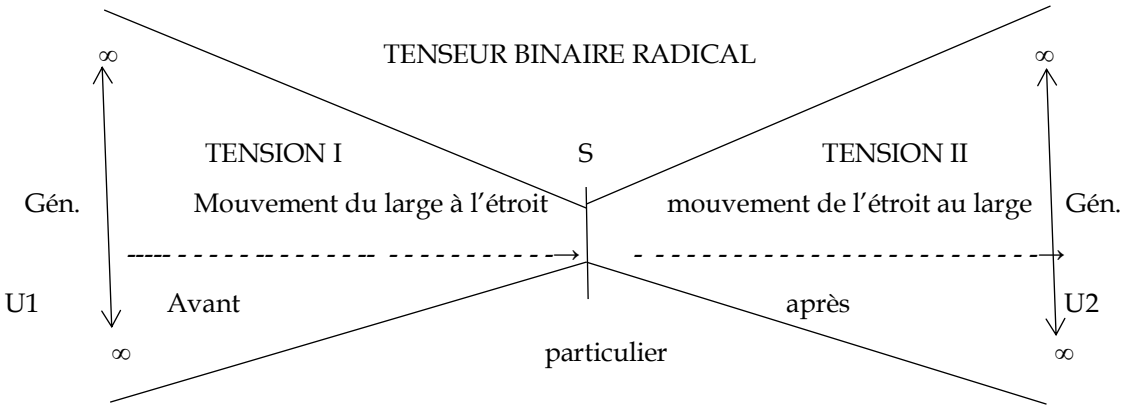

Fig 4 : Schéma du tenseur binaire radical (Source : Lowe, 2007 : 169)

À l'instar du schéma de lexis, outil d'analyse de la Théorie des Opérations Enonciatives (Bouscaren et Chuqet, 1987 pp.135-147 ; Groussier et Rivière, 1996 pp.112-113 ; Culioli, 1999 pp.67-81, T1 ; Culioli, 1999 pp.95-123, T2) dont les places vides sont instanciées par la suite, le tenseur binaire radical apparaît comme

> un mécanisme général de pensée, non argumenté, c'est-à-dire vide de toute substance, de toute matière particulière, […]. Ce n'est en effet qu'une fois ce psychomécanisme argumenté que les deux opérations de pensée dont il est porteur, séparées par un seuil d'inversion (S), deviendront des opérations de particularisation ou de généralisation, de discernement ou d'entendement […]. (Lowe : 2007, p.169)

Ainsi, le tenseur binaire radical semble avoir l'avantage de mettre en évidence les oppositions binaires qui informent l'entier systématique de la langue. Or,

> les oppositions sur la base desquelles se construit la langue sont non pas de caractère statique mais, au contraire, de caractère dynamique. C'est en conséquence sous une forme cinétique qu'il convient de se représenter les systèmes de la langue.
>
> (Lowe : 2007, p.174)

-Méthodologie et corpus

Trois méthodes majeures ont été utilisées pour construire le corpus qui a été examiné dans le cadre de cette étude, à savoir *la recherche documentaire en ligne*, *l'entretien direct ou semi-direct*, et *l'administration d'un mini-questionnaire*.

La première méthode de collecte des données du corpus était constituée de deux volets. Le premier a consisté à naviguer sur plusieurs sites de glossaires et de dictionnaires en ligne des termes utilisés dans le domaine des TIC. Le second volet a consisté à visiter les sites internet d'universités partiellement ou exclusivement virtuelles.

Quant à la seconde méthode de construction du corpus, elle a consisté à faire des entretiens directs ou différés soit en présentiel soit par téléphone en

ciblant deux catégories d'individus. Il y a d'une part des professionnels, et d'autre part, des étudiants qui ont déjà fait au moins une formation à distance ou en ligne ayant nécessité l'usage des TIC. L'entretien simplifié a consisté en trois questions :

- *Quels sont les termes des TIC que vous connaissez ?*
- *Quels sont les outils des TIC que vous utilisez habituellement pour communiquer ?*
- *Quels sont les outils des nouvelles technologies que vous utilisiez au cours de vos formations en ligne ?*

Dans le cadre de la troisième méthode, nous avons administré un mini-questionnaire aux étudiants de trois institutions d'enseignement supérieur à savoir une université publique, l'Université Péléforo Gon COULIBALY (UPGC) à Korhogo, une grande école publique, l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) et une université privée, l'Université Méthodiste de Côte d'Ivoire (UMECI) à Abidjan. Il faut faire remarquer que les questions du questionnaire étaient identiques à celles des entretiens.

Les réponses à ces questions pouvaient être recueillies soit par courrier électronique de façon différée soit directement par téléphone ou en présentiel. Ainsi, à l'issue de ce processus, le corpus a été construit en nous fondant sur deux critères de sélection. Il s'agissait d'une part de ne retenir que les lexies qui sont les plus usuelles et les plus connues du grand public. En d'autres termes, celles qui sont populaires et qui peuvent être comprises par des non-spécialistes des nouvelles technologies. D'autre part, il fallait retenir celles qui revenaient de façon récurrente et qui ont favorisé la création d'au moins un autre mot-forme ou une autre lexie. Au total, le corpus synthétisé se présente comme suit :

Whatsapp	SMS	Youtube	Facebook	Facetime	Ashtag
Instagram	Wi-Fi	Blog	E-mail	D2L	GoogleDocs
Internet	Skype	Text	Network	Viber	Computer
Digit	Download	Upload	E-book	Browse	Webmaster
Tablette	Iphone	Moodle	Ipad	Smart board	Smartphone
Cellphone	LMS	MOOC	Google	Yahoo	MSN
Outlook	Xender	Vlog	Messenger	LinkedIn	Playstore

Figure 5: Présentation synthétique du corpus

2. Essai de théorisation du psychomécanisme de la transgénèse

Notre tâche ici consiste à mettre en évidence les étapes de l'ontogenèse des parties du discours en tant que lexies ou mots à l'effet de dégager une règle générale de leur évolution.

2.1 Théorie du mot et théorie des parties du discours

Il existe dans la langue un mécanisme général de construction du mot. Ce mécanisme est manifeste dans la construction des parties du discours, et s'apparente à la forme du tenseur binaire radical.

La construction d'un mot obéit à deux opérations de pensée ou psychomécanismes. Il y a d'une part, dans la tension I une opération d'idéogénèse et d'autre part, dans la tension II, une opération de morphogénèse. L'idéogénèse renvoie au contenu notionnel du mot, c'est-à-dire à sa partie matérielle alors que la morphogénèse réfère à la génèse formelle du mot ; Ce qui implique que le mot est à la fois matière et forme.

Mais pour que la partie du discours ou le mot se construise dans la langue en tant qu'unité du langage puissantiel, il faut au préalable qu'il soit promu à l'existence. Comment cette promotion à l'existence pourrait-elle être appréhendée ? Et comment l'évolution du mot ou de la partie du discours s'opère-t-elle dès sa promotion à l'existence ?

> Dans les langues indo-européennes, la partie du discours est la forme conclusive du mot, celle qui indique, au terme de la lexigénèse (opération de pensée formatrice du mot) comment la notion discernée doit être entendue.
>
> (JOLY : 2002, p.05)

À partir de cette pensée de A. JOLY, on pourrait établir les étapes de la transgénèse des parties du discours. La première étape serait alors la «la lexigénèse» (formation de la lexie), la seconde serait le processus de migration d'une partie du discours vers une autre, qui correspond au fond, à ce que nous désignons par transgénèse. La troisième étape serait la fixation et la stabilisation de la nouvelle partie du discours. Ainsi, cette façon de percevoir les étapes de la transgénèse obéit aux trois états d'existence du langage humain définis par Guillaume.

On pourrait ajouter que

> […] l'histoire du langage peut être considérée comme l'histoire de la mise en forme de la matière, la création des « parties du discours » étant un chapitre de cette histoire, si la matière devient de plus en plus subtile – elle peut être réduite à de la forme – on ne doit jamais oublier l'attache profonde du langage avec les données sensorielles, c'est-à-dire avec la matière que fournit l'univers d'expérience.
>
> (JOLY : 2002, p. 76)

De cette seconde pensée de JOLY, on pourrait faire l'hypothèse que l'évolution des parties du discours que nous désignons par transgénèse des parties du discours serait fondée sur un processus de changement du contenu de la matière en forme. Autrement dit, il existe toujours une matière qui donne lieu à une forme au point où aux deux extrémités du processus, nous avons une matière initiale qui est suscitée par l'univers expérientiel, et d'autre part, nous avons à l'extrémité finale, une forme qui ne donne pas lieu à une matière.

Aux deux extrémités du psychomécanisme de la transgénèse des lexies se trouvent les phénomènes de l'implétion et de la déplétion. À l'entame, les lexies émergentes acquièrent leur sémantisme par l'entremise du phénomène d'implétion qui consiste à informer le mot en définissant son contenu idéogénique et morphogénique. Ces contenus idéogénique et morphogénique s'altèrent systématiquement par déplétion, c'est-à-dire, par ce phénomène qui consigne la vacuité progressive du mot appréhendé sous l'angle des complexes impressifs qui ont servi de substrat à son émergence dans la langue.

Si l'on tient pour acquis que le processus ou parcours transgénétique apprécié en diachronie consigne une certaine dépréciation de la densité des contenus idéogénique et morphogénique des parties du discours, comment s'opère alors la méiose du mot permettant de passer des parties du discours prédicatif aux parties du discours transprédicatives ?

2.2 *Pour une perception du psychomécanisme de la transgénèse comme nomothète de l'évolution des parties du discours ou des lexies*

Une observation attentive du psychomécanisme de la transgénèse donne de constater que le mot est initialement promu à l'existence en tant que *nom*. C'est ce qui explique que le nom a un contenu idéogénique et morphogénique très dense. Mais comment s'opère le processus méiotique qui favorise la naissance du verbe à l'effet d'enclencher l'ensemble du processus d'évolution des parties du discours, et par extension des lexies ?

Commençons notre propos par cette pensée de Guillaume :

> La catégorie du nom, la partie du discours dénommée nom, est dans la formation du mot, la partie intégrante, contenante, celle qui conclut le mot en enveloppant *in finem* tout ce qui s'y est antécédemment développé : tout le contenu. Or, dans ce contenu, il y a, outre la partie sémantique du mot, des indications grammaticales qui sont autant de formes intégrées. […] Le verbe emporte avec lui la nécessité de représenter le temps. Or, le temps n'est pas représentable directement : sa représentation n'est possible qu'à travers une certaine spatialisation.
>
> (Guillaume : 2005, pp. 4-5)

Cette pensée de Guillaume indique qu'à sa naissance, le nom est porteur de deux caractères fondamentaux dont l'un est sémantico-lexical alors que l'autre est grammatical. Dans son évolution, le nom va acquérir du cinétisme et il va se

poser la nécessité de représenter le temps et l'espace qui encadrent cette évolution.

La langue, ayant puissantiellement prévu un tel psychomécanisme, va favoriser le détachement du versant grammatical intégré intrinsèquement au nom pour permettre la génération du verbe. Dès lors, les deux parties du discours fondamentales ainsi constituées évolueront de façon parallèle et oppositive. C'est en effet ce dont rend compte R. Trambley (2002, p.123) quand elle avance que «

> le système des parties du discours est fondé sur la séparation de l'univers-espace et l'univers-temps. L'opposition du nom et du verbe est une conséquence de ce premier partage. […] Le système des parties du discours est divisé en deux plans, le plan du nom et le plan du verbe.
>
> R. Trambley (2002, p.123)

On pourrait ainsi convoquer le psychoméchanisme du tenseur binaire radical pour justifier l'opposition précoce entre les deux parties du discours initiales que sont le nom et le verbe. Cette opposition établie, l'évolution ou la transgénèse de chacune d'elle sera alors possible. Ainsi, tout au long de ce parcours transgénétique intial, il va s'ensuivre une série d'opposition de parties du discours issues respectivement de chacune des parties du discours originel que sont le nom et le verbe.

Revenons au nom pour faire remarquer qu'il a deux manifestations ou variantes que sont le *nom-substantif* et le *nom-adjectif*. En d'autres termes, selon Guillaume (2009, p.5) « le nom comprend a) le substantif, b) l'adjectif. » Mais quelle différence y-a-t-il entre le substantif et l'adjectif ? Le substantif a une incidence interne alors que l'adjectif a une incidence externe (Guillaume, 2009 p.3). W. Hirtle (2007, p. 120) expose en des termes plus explicites cette différence entre substantif et adjectif en avançant que

> […] substantives, had a fixed gender and could stand alone in the sentence whereas others, adjectives, varied in gender and could not stand alone. […] substantive and adjective have something in common, but to grasp this clearly we must first see why they differ in these two ways, and particularly why a substantive noun can stand alone whereas an adjective noun cannot.
>
> (W. Hirtle : 2007, p. 120)

Cette différence entre substantif et adjectif pourrait fonder l'idée que dans l'ordonnancement du parcours transgénétique des parties du discours, le *nom-substantif* apparaît avant le *nom-adjectif*. Car, le fait que l'incidence de l'adjectif soit externe indique qu'il a été quelque peu désémantisé, voire dématérialisé comparativement au substantif qui garde toute la densité de son contenu idéogénique et morphogénique.

Au sujet de l'adverbe, on pourrait dire qu'il a ceci de commun avec le verbe qu'ils ont tous deux une incidence externe. Cette assertion semble prolonger la pensée de G. Guillaume (2009, p. 3) qui indique que « […] le verbe

et l'adjectif ont en commun le caractère externe de leur incidence. […] si nous envisageons la partie du discours qu'on appelle l'adverbe, nous constatons qu'elle comporte elle aussi, de même que l'adjectif, une incidence externe. »

Bien que le verbe et l'adverbe aient tous deux une incidence externe, il est tout de même admis selon l'entendement de G. Guillaume (2009 p. 6) que le

> […] verbe, au cours de sa genèse temporelle, en prenant position aux limites initiale et finale de celle-ci, il arrive à occuper des positions quasi externes à son système ; et on le voit alors se rapprocher extrêmement du nom. À la limite initiale, il prend, sous la forme d'infinitif, valeur de substantif ; à la limite finale, sous la forme de participe, valeur d'adjectif […].
>
> (G. Guillaume : 2009, p. 6)

Il découle alors de ce qui précède que le verbe a la possibilité de revêtir une « sorte d'incidence interne » susceptible de le rapprocher du nom. Alors que l'adverbe ne présente pas un tel potentiel. Il pourrait ainsi être déduit que dans l'ordonnancement du parcours transgénétique, l'occurrence du verbe précède celle de l'adverbe.

Ainsi, le processus méiotique qui part du nom, qui se décuple en *nom-substantif* et *nom-adjectif*, et qui engendre le verbe, lequel à son tour, est suivi de l'émergence de l'adverbe, fait transparaître ce que nous désignons par transgenèse des parties du discours prédicatives. Cette transgenèse des parties du discours prédicatives pourrait être schématiquement représentée comme suit :

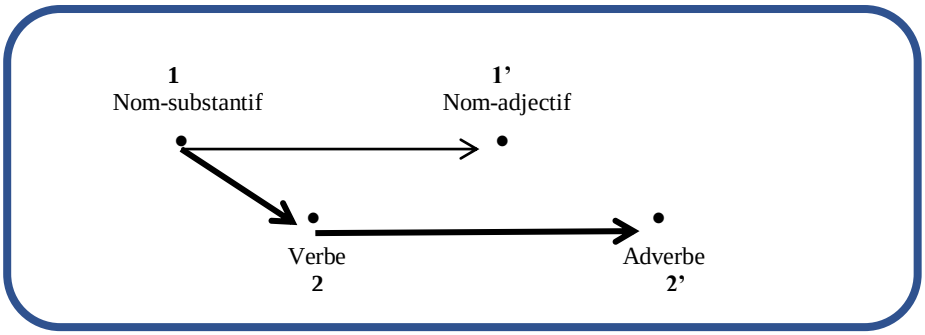

Figure 6 : Transgenèse des parties du discours prédicatif

Si les parties du discours prédicatives évoluent transgénétiquement comme nous venons de le montrer, comment se comportent alors les parties du discours transprédicatives au cours de ce processus migratoire ?

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les parties du discours évoluent de façon parallèle et oppositive en rapport avec les deux parties du discours originelles qui les ont suscitées du fait que lesdites parties du discours originelles, c'est-à-dire le nom et le verbe, ont les contenus idéogénique et

morphogénique les plus denses. En d'autres mots, certaines parties du discours transprédicatives releveront du nom alors que d'autres proviendront du verbe.

Commençons notre propos par les parties du discours transprédicatives qui proviennent du verbe. Les deux parties du discours transprédicatives qui émergent de l'évolution de l'adverbe, et par extension, du verbe, sont la préposition et la conjonction. Mais dans l'ordonnancement transgénétique de ces deux parties du discours transprédicatives, laquelle émerge-t-elle avant l'autre ?

À l'instar des parties du discours prédicatif, et selon la théorie guillaumienne, les parties du discours transprédicatives sont aussi dotées d'un contenu idéogénique et morphogénique comme l'indique W. Hirtle en ces termes « *Abstract though they may be, these ''function'' words, as they are often called, are constructed on the same pattern we saw above for ''content'' words : ideogenesis + morphogenesis* » (W. Hirtle : 2007, p.131). De ce fait, leur ordonnancement dépendra de l'appréciation qu'on pourrait faire de la densité de leurs contenus idéogénique et morphogénique. Cela implique qu'entre la préposition et la conjonction, c'est celle dont le contenu idéogénique et morphogénique est le plus dense qui apparaîtra avant l'autre.

À l'analyse, il semble quelque peu difficile d'établir un ordre d'occurrence systématique entre la préposition et la conjonction au cours du parcours transgénétique après l'adverbe ; ce qui pourrait laisser croire que ces deux parties du discours apparaîtraient simultanément. Toutefois, certains indices de cet ordonnancement pourraient être recherchés dans la pensée de W. Hirtle qui indique que « *the preposition is a transprédicative part of speech even though, in some cases, its lexical content is quite similar to that of an adverb* » (W. Hirtle : 2007, p.312).

En effet, W. Hirtle reconnaît une certaine proximité entre l'adverbe, partie du discours prédicative, et la préposition, partie du discours transprédicative. Or, l'existence d'un tel lien aussi étroit entre la conjonction et l'adverbe semble difficile à établir. On peut, sur la base stricte de cette hypothèse, avancer que l'occurrence de la préposition précèderait celle de la conjonction.

Pour ce qui est des deux autres parties du discours transprédicatives que sont le pronom et le déterminant, la pensée de Hirtle, qui s'inscrit dans le cadre de la psychomécanique, pourrait une fois encore nous orienter. Pour Hirtle (2007, p.133), le pronom dérive diachroniquement du nom. Or, on sait que la théorie guillaumienne présente les déterminants comme des pronoms complétifs. De ce fait, s'il est reconnu au déterminant des traits ou caractéristiques du pronom, cela pourrait insinuer qu'au cours du processus de dématérialisation et de désémantisation qui a abouti à l'émergence du déterminant, ce dernier a pu emporter avec lui certains des traits de la partie du discours dont il est issu. Dans ces circonstances, il ne peut être issu que du pronom. Dès lors, on pourrait

avancer qu'au cours du parcours transgénétique, le pronom émerge avant le déterminant.

Cette présentation du parcours transgénétique des parties du discours transprédicatives nous permet de percevoir l'ordre de leur évolution selon le schéma ci-dessous :

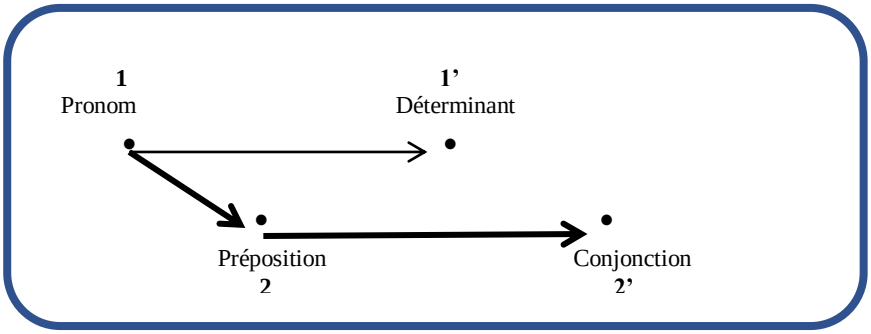

Figure 6 : Transgenèse des parties du discours transprédicatives

Les deux parcours transgénétiques combinés et simplifiés des deux types de parties du discours pourraient donner lieu au schéma ci-dessous :

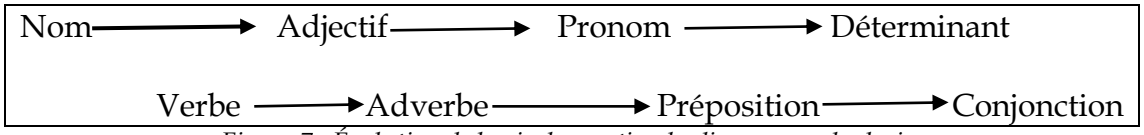

Figure 7 : Évolution de la vie des parties du discours ou des lexies

Sur la base des schémas retraçant le parcours transgénétique des parties du discours prédicatives et celui des parties du discours transprédicatives, il apparaît en filigrane, et d'un point de vue purement théorique, les étapes plausibles du cycle de vie d'une lexie. C'est donc à l'aune de ces conclusions que nous proposons de procéder à la validation empirique de la perception théorique de la vie des lexies à travers une analyse transgénétique de quelques données du corpus.

3. Analyse transgénétique de quelques lexies choisies de l'Anglais

Jusqu'à présent, nous avons utilisé de façon indifférenciée les concepts de mots, de parties du discours et de lexie. Cette partie de notre travail consiste à catégoriser puis à prévoir le parcours transgénétique des lexies nées à l'occasion de l'apparition des nouvelles technologies. Cette prévision se fera à l'aune de l'approche théorique générale du parcours transgénétique des parties du discours présentée plus haut. De ce fait, il nous semble important de faire une

remarque relative à la forme des trois concepts servant de substrat à notre réflexion.

Il faut noter que généralement, le mot ou la partie du discours est formellement constituée d'un seul élément, c'est-à-dire d'une seule unité linguistique. Quant à la lexie, appréhendée en tant qu'unité lexicale, elle peut être constituée de plus d'un élément ou unité linguistique. C'est pourquoi, le concept de lexie sera privilégié ici en tant qu'il s'érige en terme hyperonymique couvrant les deux autres concepts.

3.1 De la catégorisation systématique des lexies du corpus analysé

Les données lexicales du corpus retenues dans le cadre de notre analyse pourraient être catégorisées selon un certain nombre de procédés lexico-morphologiques bien identifiés. Il s'agit notamment de :

- La lexicalisation d'acronymes,
- L'acronymisation de syntagmes nominaux ou verbaux,
- La troncation-composition de syntagmes phraséologisés ou mots-valises,
- La dérivation/Conversion, et
- L'affixation-composition.

Ainsi, selon les procédés lexico-morphologiques qui les ont engendrées, les différentes lexies du corpus pourraient être classées comme suit :

#	Procédés lexico-morphologiques	Exemples
1	Lexicalisation d'acronyme	Moodle (*Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment*), MOOC (*Massive Open Online Course*)
2	Acronymisation de syntagmes (nominaux et verbaux)	SMS (*Short Message System)*, D2L (*Desire To Learn*), LMS (*Learning Management System*), MOOC (*Massive Open Online Course*)
3	Troncation-composition de syntagmes phraséologisés/mots-valises	Wi-Fi, Iphone, Xender, Blog, Vlog (*Video blog*), e-book, e-mail, Ipad, Internet, Cellphone, Network, AppStore, Playstore
4	Dérivation/Conversion	Google (*To google, googleable, googling*), Skype, Zoom
5	Affixation-composition	Digit (*digit, digital, digitalize, digitalizing*), Tablette, Youtube, Facebook, Download, Upload, Outlook

Figure 8 : Procédés lexico-morphologiques de création des lexies relatives aux TIC

Les limites qu'impose la production d'un article ne permettent pas de couvrir de façon exhaustive les données lexicales du corpus dans le cadre de la vérification empirique du parcours transgénétique des lexies nées à la faveur de l'avènement des TIC. Dans ces circonstances, l'analyse ne ciblera qu'un nombre limité de lexies, mais jugé suffisant pour généraliser les résultats.

Intéressons-nous aux lexies ***google***, ***zoom***, ***skype***, ***wi-fi***, et ***mooc***, suffisamment représentatives des procédés lexico-morphologiques présentés

dans le tableau de la *Figure 8*, et utilisées par des locuteurs natifs de l'anglais dans des énoncés recueillis sur l'Internet.

(1) So if you'***re googling*** your prospective dates, a word of warning: Don't jump to conclusions about someone just because ***Google*** says she murdered 50 people. Chances are, that's an overstatement.

- Amy Gilligan, ''***Googling*** is newest date thing'' (Telegraph-Herald, January 14, 2001.)

(2) […] Eggers is owner of probably the most ***googled*** name out there right now.

- ''Novelist Dave Eggers to speak in Denver'', (The Denver Post, September 10, 2000)

(3) […] Chances are that there are some of these words that you would choose to use *-ity* with (I choose crude, toxic, ***googleable***, rustic, inconsequential, maybe, feline), and others that you would use *-ness* with […]. (Lieber, 2009: 60)

(4) Why ***are*** we all ***zooming*** and not ***skyping***? Once upon a time, people ***skyped***. Now they ***are zooming***. What happened? Remember when ***Skype*** was all the rage? People ***skyped*** one another. ***Skyping*** was the thing. But now that the COVID-19 Coronavirus pandemic has people confined indoors and working from home, ***skype***, ***skyping*** and ***skyped*** are oddly absent from the discussion. Instead, people are turning to ***zoom in*** by the thousounds. ***Zooming*** is now all the rage[3].

(5) ***Wifying*** hashtag on Instagram[4]

(6) ***Wifying*** data deleted to prevent clearly unwarranted invasion of personal privacy[5].

(7) Get ***mooced***! – Knoxville TN Magazine[6]

(8) ***Have*** you ***been mooced***? Montclair State University Digital[7]

(9) Open Online Courses: Ready to be ***mooced***? Will online courses revolutionize education as we know it?[8]

Google est une création lexicale récente. Née vers la fin du 20e siècle, elle est à l'origine le nom d'une multinationale américaine pourvoyeuse de service internet. Ainsi, la lexie *google* apparaît initialement dans le lexique des TIC en tant que nom-substantif. La seconde occurrence de la lexie dans l'énoncé (1), *([…] **google** says she […])*, apparaît comme une forme attestée de ce nom-substantif.

Le nom-substantif *google* va, de ce fait, constituer la base morphologique de la construction du lexème *google*, ici considéré comme notion verbale par

[3] *(https://www.zdnet.com visité le 25 août 2020)*
[4] *(www.instagram.com visité le 25 août 2020)*
[5] *(www.uscis.gov visité le 25 août 2020)*
[6] *(www.knoxvilleparent.com visité le 25 août 2020 ; Il s'agit du titre d'un article paru dans le magazine en ligne Knoxville TN Magazine).*
[7] Rankowitz, Ken (2013) Have You Been Mooced ? New Jersey English Journal : Vol.2, Article 10. il s'agit du titre d'un article paru dans le New Jersey English Journal (https://www.digitalcommons.montclair.edu). Site visité le 25 août 2020.
[8] Mulki, Muhammad Adil, The Express Tribune, Tuesday, 25 August 2020 (https://tribune.com.pk visité le 25 août 2020). Il s'agit du titre d'un article publié dans un quotidien pakistanais.

conversion ou par *affixation* d'un zéro morphologique. La notion verbale ainsi née ne revêtra les caractéristiques d'un verbe que par grammaticalisation rendue possible par l'apposition du morphème libre *to* en position pré-morphématique ou par son actualisation dans une phrase ou un énoncé en situation réelle de communication.

Les mots-formes ***googling*** (*you're googling*) et ***googled*** (*most googled*) qui apparaissent respectivement dans les énoncés (1) et (2), et qui renvoient au lexème verbal *google* constituent des formes attestées de la verbalisation de la lexie *google*.

Par ailleurs, l'occurrence de *googleable* dans l'énoncé (3) nous indique que le nom-substantif *google* a servi de base morphologique à la construction de l'adjectif *googleable* par suffixation du morphème adjectival *-able*. Or il est connu en morphologie dérivationnelle de l'anglais que le morphème adjectival *-able* permet de passer de l'adjectif à l'adverbe par l'adjonction du morphème adverbial *-ly* en position suffixale. Toutefois, même si la lexie *googleably* ne semble pas encore attestée dans la langue anglaise, elle n'en demeure pas moins plausible étant donné qu'elle pourrait être facilement décodée par tout locuteur natif de cette langue.

Vu que *google*, *skype* et *zoom* semble être des lexies de même nature, c'est-à-dire, présentant les mêmes caractéristiques lexico-morphologiques, on pourrait déduire que ce qui est valable pour *google*, l'est également pour les deux autres.

Quant à la lexie *wi-fi*, elle est la résultante de l'application de deux règles morphologiques. Il y a d'abord la troncation de deux mots anglais que sont *wireless* et *fidelity* en vue d'obtenir deux morphèmes tronqués que sont respectivement *wi-* et *-fi*. Il y a par la suite la composition des morphèmes tronqués *wi-* et *-fi* pour produire le mot composé *wi-fi* qui apparaît comme un mot-valise, procédé très prisé dans le domaine des TIC. Ce mot composé est finalement lexicalisé et devient un nom, précisément un nom-substantif.

Ainsi, l'occurrence de *wifying* dans l'énoncé (5) pourrait donner lieu à plusieurs interprétations. La nominalisation de *wi-fi* par l'adjonction du morphème suffixale *-ing* présuppose l'existence d'une base verbale qui est par la suite nominalisée. La base verbale suppose, par conversion ou affixation d'un zéro morphologique, l'antériorité d'une lexie nominale. Or il est bien établi en Anglais que la nominalisation en *-ing* peut également avoir valeur d'adjectif, l'adjectif étant une variante du nom qui est en distribution complémentaire avec le substantif.

Terminons notre analyse avec la lexie *mooc*. Selon le tableau de la figure 8 construit à partir des données lexicales du corpus, *mooc* apparaît comme un acronyme qui résulte d'un syntagme nominal. Dès lors, elle peut être considérée

soit comme la lexicalisation d'un acronyme soit comme l'acronymisation d'un syntagme nominal. Quel que soit le cas de figure considéré mooc n'échappe pas à son statut de lexie nominale. Quand on sait que le nom a deux variantes combinatoires que sont le nom-substantif et le nom-adjectif, la création d'un éventuel adjectif *''moockable''* qui dériverait de l'adjonction du morphème adjectival *-able* à la base morphologique *mooc* ne serait pas à écarter. Par ailleurs, l'occurrence du mot-forme ***mooced*** dans les énoncés (7), (8) et (9) achève de faire la preuve de l'existence préalable d'un lexème verbal *mooc*.

Au total, l'analyse de ces quelques données du corpus permet de constater que la création d'une lexie nominale engendre diachroniquement l'émergence d'un adjectif, d'un verbe et éventuellement d'un adverbe. Cela permet de déduire que dès qu'elles sont promues à l'existence, les lexies nées de l'avènement des TIC traverse toutes les formes des parties du discours prédicatives. L'on peut alors se fonder sur ces faits pour faire l'hypothèse que ces lexies traverseront aussi les différentes formes des parties du discours transprédicatives. Mais il faut signaler à la suite de Lowe que les parties du discours transprédicatives mettent du temps à se mettre en place.

Fort de la théorisation et de la validation empirique du parcours transgénétique des parties du discours ou des lexies des TIC, l'on peut envisager la formalisation ou la modélisation dudit parcours.

3.2 Formalisation et approche nomothétique de l'évolution des lexies émergentes

À partir des schémas retraçant le parcours transgénétique des parties du discours et de l'observation de l'émergence des lexies nées de la naissance des TIC, on pourrait admettre qu'au cours de son évolution, le nom, première partie du discours appréhendée d'un point de vue ordinal, aboutit au déterminant en passant par les étapes de l'adjectivation et de la pronominalisation[9]. Quant au verbe, il finit par s'ériger en conjonction après être passé par les étapes de l'adverbialisation et de la prépositionalisation. Ainsi, ces deux types de parcours transgénétiques pourraient être modélisés[10] comme suit :

---

[9] *Ici, il ne s'agit pas de la pronominalisation en tant que transformation syntaxique d'un syntagme nominal en un pronom personnel dans une phrase.*

[10] *Dans le cadre de l'essai de modélisation de l'évolution des parties du discours, N = Nom, V = Verbe, Adj = Adjectif, Adv = Adverbe, Pro = Pronom, Det = Déterminant, Prep = Préposition, Conj = Conjonction, m = Matière, f = Forme, le symbole positif (+) renvoie au maintien ou au renforcement alors que le symbole négatif (-) consigne le dégrossissement d'un élément de la partie du discours ou de la lexie.*

Parties du discours prédicatives	Parties du discours transprédicatives
N = + (m) + (f)	Pron = - $m_{(N)}$ – $f_{(N)}$
V = - $m_{(N)}$ + $f_{(N)}$	Prep = - $m_{(V)}$ – $f_{(V)}$
Adj = + $m_{(N)}$ – $f_{(N)}$	Det = - $m_{(Pron)}$ + $f_{(Pron)}$
Adv = - $m_{(V)}$ + $f_{(V)}$	Conj = - $m_{(Adv)}$ + $f_{(Adv)}$

Figure 8 : Essai de modélisation de l'évolution de la vie des parties du discours ou des lexies

Le nom, en tant que partie du discours originelle, a une matière et une forme denses qu'indiquent +(m) et + (f). La dématérialisation ou le dégrossissement de la partie matérielle du nom et la préservation de sa partie formelle tend à laisser émerger le verbe. D'où la formule V = - $m_{(N)}$ + $f_{(N)}$. Ce phénomène se poursuivra jusqu'à la dématérialisation et à la désémantisation minimales pour chaque partie du discours. De ce fait, l'émergence de toutes les autres parties du discours pourrait s'expliquer par le même principe de base en faisant une lecture appropriée de chaque formule de la modélisation présentée plus haut.

Au total, sur la base des faits présentés jusqu'ici, on pourrait retenir que le mot naît primitivement en tant que nom et au cours de son évolution, il achève son parcours transgénétique soit comme déterminant soit comme conjonction. Dès lors, où pourrait être située l'interjection ou onomatopée, qui est quelques considérée, à tort ou à raison comme une partie du discours dans certains ouvrages de grammaire ?

4. Discussion : Au sujet de l'interjection ou onomatopée

L'interjection a souvent fait l'objet d'un traitement particulier dans les théories grammaticales relatives aux parties du discours. C'est, en effet, ce qui ressort de la pensée de Robins quand il avance que «*after a brief review of earlier theories of Greek linguists, Priscian set out the classical system of eight word classes laid down by Thrax and Appollonius, with the omission of the article and the separate recognition of the interjection, […]* » (Robins: 1976, p.57). C'est peut-être une telle perception de l'interjection qui a amené les théoriciens de la psychomécanique à la considérer comme une non-partie du discours. « Thus it constitutes a part of speech peripheral to – or in a way, a non-part-of-speech opposed to – the system of the parts of speech outlined above. » (Hirtle, 2007 p.136).

Cependant, l'existence de l'interjection en tant que fait de langue ne saurait être niée. Dans ces circonstances, son inscription dans la trajectoire du parcours transgénétique des parties du discours ne pourrait-elle pas être envisageable ? À cet effet, Robins nous donne un indice qui pourrait être exploité pour poursuivre la réflexion sur la transgénèse des parties du discours en

intégrant l'interjection. Il affirme à ce sujet que «interiectiõ : a part of speech signifying through the mode of qualifying a verb or a participle, and indicating a feeling or an emotion. The specific association of the interjection with verbs and participles seems to spring from its earlier inclusion in the adverb class by the Greek grammarians. » (Robins, 1976 p. 80)

La pensée de Robins laisse entrevoir une relation entre l'interjection et l'adverbe et le verbe. Dès lors, l'on pourrait faire l'hypothèse que l'interjection est inscriptible sur le parcours transgénétique du verbe. De ce fait, ne pourrait-elle pas être perçue comme le point d'achèvement de ce parcours ? Dans le lexique des TIC, l'existence de *Yahoo !* ne corrobore-t-elle une telle hypothèse ?

Conclusion

En définitive, il faut rappeler que la présente réflexion qui arrive à son terme visait à vérifier si la trajectoire de vie des lexies nouvelles nées de l'avènement des TIC obéissait à un principe diachronique permettant de prédire les stades d'évolution desdites lexies. Il ressort de notre analyse qu'une telle prévision est plausible. Ladite prévision transparaît à travers les différentes étapes du parcours transgénétique de certaines des lexies analysées. Mieux un tel parcours pourrait être formalisé ou modélisé pour donner une explication plus unifiée au déploiement d'un tel phénomène. Cependant, même si les formes successives de ces lexies appréhendées en tant que parties du discours prédicatives peuvent être prévisibles au regard des morphèmes suffixaux qui rendent possible les procédés morphologiques qui assurent le passage d'une partie du discours à une autre, la prévision des formes possibles des parties du discours transprédicatives semble moins probable.

Toutefois, la question des interjections ne vient-elle pas soulever un autre fait empirique qui commanderait un affinement un peu plus poussé de la formalisation tendant à expliquer le phénomène étudié de façon plus totalisante ? Dans ces circonstances, ne pourrions-nous pas appréhender les interjections comme l'aboutissement du principe diachronique auquel sont soumises toutes les autres parties du discours ou procèderaient-elles d'une création lexicale particulière suscitée par les complexes impressifs de l'univers expérientiel ?

Références bibliographiques

ABOLOU, Camille Roger (2006) L'Afrique, les langues et la société de la connaissance, La Revue Hermès n°45, pp. 165-172

CHEVILLET, François (1994) Histoire de la langue anglaise. Paris, PUF, Que-sais-je ? pp. 128

CORNILLAC, Guy (2002) *« La formation de mots nouveaux par changement de partie du discours »*. in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 37-39

DUFFLEY, Patrick (2002) *L'infinitif peut-il rester verbe tout en ayant l'incidence interne ?* in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 40-47

GUILLAUME, Gustave (2009) Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1939-1940. Théorie des parties du discours. Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 294

GUILLAUME, Gustave (2005) Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1941-1942. Théorie du mot et typologie linguistique : limitation et construction du mot à travers les langues. Laval, Les Presses de l'Université Laval, pp. 502

HIRTLE, Walter (2007) Language in the Mind. An Introduction to Guillaume's Theory. Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, pp. 278

JOLY, André (2002) *Gustave Guillaume et les parties du discours, ces « formes générales d'idées possibles »* in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 1-11.

JOLY, André (2002) *Matière et forme : Essai de systématique des formes vectrices conduisant à la partie du discours.* in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 60-76

LEHMAN, Alise et MARTIN-BERTHET, Françoise (2005) Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie. Paris, Armand Colin, pp. 224

LIEBER, Rochelle (2009) Introducing Morpology. New York, Cambridge University Press, pp. 216

LOWE, Roland (2007) Introduction à la Psychomécanique du langage. Québec, Les Presses de l'Université Laval (PUL), pp. 570

LYONS, John (1996) Semantics I. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 1-372

LYONS, John (2001) Semantics II. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 373-898

O'KELLY, Dairine (2002) *Détermination nominale, pronoms et parties du discours: le cas de l'anglais.* in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 77-93

POLGUERE, Alain (2008) Lexicologie et sémantique lexicale – Notions fondamentales. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 304

RAUH, Gisa (2010) Syntactic Categories. Their Identification and Description in Linguistic Theories. Oxford, Oxford University Press, pp. 436

ROBINS, Robert Henry (1976) A Short History of Linguistics. London, Longman, pp. 250

SILUÉ, Djibril (2010) L'opération transcatégorielle en anglais. Thèse de doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire. Sous la Direction de ADOPO Assi François, Maître de Recherches, pp. 570

STEVANOVITCH, Colette (1997) Manuel d'histoire de la langue anglaise. Des origines à nos jours, Paris, Ellipses, pp. 160

TREMBLAY, Renée (2002) *Le contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps : fondement du système des parties du discours.* in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 123-140

VACHON-L'HEUREUX, Pierrette (2002), *Le mot et la partie du discours.* in Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du

IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 141-154

VALIN, Roch (1964) La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage. Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 58

VERJANS, Thomas (2011) Psychomécanique du langage, diachronie et changement linguistique. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, pp. 168